

Certifié conforme à l'original

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable
Siège social : 80 boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris
552 002 313 RCS Paris

Extrait
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 19 MAI 2026

6^{ème} résolution (renouvellement du mandat d'une administratrice)

Sous réserve de l'adoption de la 12^{ème} résolution, l'assemblée générale, constatant que le mandat d'administratrice de Françoise Berthon vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

12^{ème} résolution (modifications statutaires)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de modifier les articles 14 et 25 des statuts dans leur partie afférente à la limite d'âge des administrateurs et censeurs.

En conséquence, lesdits articles sont modifiés comme suit :

- Article 14 « Composition du conseil d'administration » : « Les fonctions d'administrateur prennent fin de plein droit à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire qui suit leur soixante-treizième anniversaire. »
- Article 25 « Censeurs » : « Les fonctions de censeur prennent fin de plein droit à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire qui suit leur soixante-treizième anniversaire... »

En conséquence des modifications intervenues, l'assemblée adopte le texte des nouveaux statuts dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal. Elle décide que les nouveaux statuts entreront en vigueur à compter de ce jour et que ces modifications s'appliquent automatiquement aux mandats en cours à l'issue de cette assemblée.

Cette résolution est adoptée à la majorité.